



Dégradation dans un parking souterrain

Par **lilie34**, le **21/02/2008** à **22:20**

Bonjour,

Je paie mensuellement ma place de parking en souterrain. Lorsque j'ai signé la location de mon stationnement on m'a assuré de la sécurité par surveillance vidéo et gardiennage. (Rien n'est stipulé dans le contrat de location)

Ce matin en partant à mon travail, j'ai découvert ma voiture rayée de chaque côté, très profond et tout le tour de mon véhicule!

J'aimerais savoir quels sont mes recours si ils y en a ? Que me conseillez vous s'il vous plait ?

En vous remerciant par avance.